

Envoyé en préfecture le 06/11/2014

Reçu en préfecture le 06/11/2014

Affiché le




SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ

NOTRE SERVICE
POUR VOS
PROJETS

N°14/46

ATTRIBUTION MARCHÉ BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 octobre
Le bureau dûment convoqué le 20 octobre 2014
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 14.25 du 11 juin 2014
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présidence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : 11

PRESENTS :

Monsieur LEVY Henri
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur QUEMIN André
Monsieur SAUNIER Philippe
Monsieur DUJARDIN Robert
Monsieur CASTAING Patrick
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOUVIER PATRON Denis
Monsieur JOVET Jean-Marc

EXCUSEE :

Mme SAPET Myrienne

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 06/11/2014

Reçu en préfecture le 06/11/2014

Affiché le

Le précédent marché arrivant à échéance le 31 décembre 2014, un nouveau marché a été lancé pour le traitement des bois issus des déchèteries, pour une durée de 3 ans.

Le marché a été divisé en 5 lots :

- Lot n° 1 : Traitement des bois provenant des déchèteries de St Laurent de Mure, Colombier Saignieu, Jons et Satolas et Bonce.
- Lot n° 2 : Traitement des bois provenant des déchèteries de St Romain de Jalionas, Optevoz, La Balme les Grottes, Panossas.
- Lot n° 3 : Traitement des bois provenant des déchèteries de Nivolas Vermelle, Ruy Montceau, Bourgoin-Jallieu, l'Isle d'Abeau.
- Lot n° 4 : Traitement des bois provenant des déchèteries de Valencin, St Georges d'Espéranche, Roche, St Quentin Fallavier, Villefontaine.
- Lot n° 5 : Traitement des bois provenant des déchèteries de Châteauvillain, Biol et St Victor de Cessieu.

A l'issue de la consultation et des procédures, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot n° 1 : Société ABDS pour un montant annuel de 37 400,00€ HT soit 41 140,00€ TTC

Lot n° 2 : Société GOUVERNAYRE pour un montant annuel de 52 600,00€ HT, soit 57 860,00€ TTC

Lot n° 3 : Société SITA pour un montant annuel de 93 500,00€ HT, soit 102 850,00€ TTC

Lot n° 4 : Société VEOLIA pour un montant annuel de 20 160,00€ HT, soit 22 176,00€ TTC

Lot n° 5 : Société ECO3BOIS pour un montant annuel de 13 950,00€ HT, soit 15 345,00€ TTC

Montant total du marché pour 3 ans 217 610,00€ HT, soit 239 971,00€ TTC

Il est donc demandé d'autoriser le Président à signer ce marché.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 29 octobre 2014

Henri LEVY,
Président

